

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
800 Burrard Street, 12th Floor
800, rue Burrard, 12e étage
Vancouver, BC V6Z 2V8
Bid Fax: (604) 775-7526

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of
the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'invitation
demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
800 Burrard Street, 12th Floor
800, rue Burrard, 12e étage
Vancouver, BC V6Z 2V8

Title - Sujet Services de gestion de l'impression	
Solicitation No. - N° de l'invitation EZ107-120004/A	Date 2013-01-23
Client Reference No. - N° de référence du client EZ107-120004	Amendment No. - N° modif. 005
File No. - N° de dossier VAN-2-35138 (579)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VAN-579-6875	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2012-12-19 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-02-12	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Steckhan, Curt	Buyer Id - Id de l'acheteur van579
Telephone No. - N° de téléphone (604) 666-1465 ()	FAX No. - N° de FAX (604) 775-7526
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Demande d'arrangements en matière d'approvisionnement- Modification 005

Questions et réponses

- Q1 : Les services de gestion et d'amélioration sont généralement offerts dans le cadre de contrats de cinq ans. TPSGC a demandé aux soumissionnaires de fournir des exemples de projets réalisés au cours des cinq dernières années toutefois, le critère obligatoire voulant qu'un des projets présentés ait eu une date de clôture dans le passé devient alors presque impossible à satisfaire. Concernant cette section, est-ce que TPSGC pourrait retirer la mention visant à ce que les services des projets présentés soient terminés?
- R1 : Cette question a été abordée à la modification 1 (dernière page) de la Modification numéro 003 de la demande de soumissions.
- Q2 : Concernant le point 2 (Conflit d'intérêts - Travaux futurs) de la section C, Clauses du contrat subséquent. La responsabilisation demeure une importante préoccupation relativement au format actuel de l'AMA de SGI. Dans le secteur privé, pour assurer la responsabilisation des fournisseurs de SGI en ce qui a trait à leurs engagements, un seul fournisseur est chargé de toutes les composantes de l'entente de SGI, y compris de fournir l'équipement. La création d'une ENS détaillée permet aussi d'assurer la responsabilisation des fournisseurs. Un point unique de responsabilisation est mis en place lorsqu'un seul fournisseur est responsable de satisfaire à l'ENS. Tel qu'il est présenté, l'AMA de SGI comprend la clause Conflit d'intérêts - Travaux futurs qui fait en sorte que plusieurs fournisseurs seront responsables des engagements en matière de SGI; cela limite grandement la responsabilisation quant aux résultats. Il est compréhensible que les SC3 comprennent la clause Conflit d'intérêts - Travaux futurs puisque ces services touchent directement au processus d'approvisionnement en équipement. Si les recommandations créées sont générales et conformes aux catégories des OCPN, est-ce que le Canada pourrait modifier la clause Conflit d'intérêts - Travaux futurs pour permettre à un fournisseur de se voir attribuer des contrats relatifs à l'approvisionnement de l'équipement et liés aux SC1 et aux SC2, et ce, même s'il a offert des services pour les catégories susmentionnées?
- R2 : Non. L'AMA ne garantit pas que les engagements en matière de SGI seront satisfaits par plusieurs fournisseurs. Veuillez consulter le point 2 de la section sur le Processus de demande de soumissions (pages 26 à 40). Si un client souhaite n'avoir qu'un seul fournisseur pour les SC et les SG et souhaite aussi que ce dernier soit responsable des résultats afférents, l'AMA permet la création d'une seule DP qui comprendra les services de ces deux catégories. Toutefois, si un client souhaite avoir plusieurs fournisseurs et séparer les SC et les SG, la clause sur le conflit d'intérêts est nécessaire relativement aux situations de conflit d'intérêts réel ou apparent ainsi que d'avantage injuste. Même si les recommandations sont générales et conformes aux catégories des OCPN, un conflit d'intérêts apparent ou une situation potentielle d'avantage injuste sont toujours possibles puisque le fournisseur de SG a accès à de l'information que les autres soumissionnaires n'ont pas.

Les modalités et conditions restent inchangées.